

## Séance du conseil municipal du 7 juillet 2014 (cr.07-2014)

### COMPTE RENDU

**Présents :** LAFAURY Y. – ARNAUD R. – REY E. – BRUN R. – BOUCHE C. – ACHARD S. – BONNETON A. – COUDERT C. – DENAUD K. – FINAND MONDUEL C. – LETY S. – MILAN Y. – PERRIOLAT C. -

**Absents ou excusés:** LAI A. – SOLETY E.

**Secrétaire de séance:** BOUCHE C.

#### SDED (Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme)

- raccordement au réseau pour alimenter deux nouvelles constructions M. BRUYERE Pascale et Mme BRUYERE Françoise. Le SDED prend en charge une partie des travaux et la part communale sera refacturée aux pétitionnaires. Voté à l'unanimité.

- Groupement des Certificats d'Économie d'Énergie : le SDED propose de mutualiser les droits à CEE issus des travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune afin de les regrouper sur l'ensemble du département. Le SDED a adopté un règlement consistant à rétrocéder à chaque commune participante, 90% de la recette financière issue de la vente des certificats qu'elle lui avait transmis ou l'intégralité de la recette obtenue, sans application de frais de gestion, lorsque la commune adhère au programme Conseil Action Énergie proposé par le SDED. Voté à l'unanimité.

- Groupement d'achat de gaz : 4 bâtiments consommateurs de gaz : salle des fêtes – écoles – gymnase et Valloire loisirs. Sachant que certains tarifs réglementés de vente de gaz naturel sont amenés à disparaître et qu'au 1<sup>er</sup> juillet le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence, le SDED propose un regroupement afin de bénéficier d'un tarif plus intéressant (tarif non connu pour l'instant) avec possibilité de se rétracter dans un an ou deux. Voté à l'unanimité.

Précision sur le rôle du SDED : extension de réseau et la communauté de communes à en charge l'entretien des réseaux.

#### -Décharge d'Izeaux :

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Mme GAILLARD, maire d'Izeaux, expliquant les problèmes que sa commune rencontre avec le centre d'enfouissement technique : pollution de la nappe phréatique, problème d'environnement ... et demande de se prononcer contre ce projet. Voté à l'unanimité.

#### Désignation d'un délégué à la commission locale d'évaluation des charges transférées :

Commission mise en place suite au regroupement des communautés de communes pour 12 à 16 mois.

Délégué proposé ARNAUD Romain. Voté à l'unanimité.

#### Demandes de subvention au titre de la Dotation cantonale en prévision des travaux suivants :

- voirie 2015 : choix entre l'enrobé qui dure plus longtemps mais plus cher et le bicouche moins cher et dure moins longtemps. Demande de subvention en priorité pour le Chemin de la Maison Blanche en limite avec Lapeyrouse Mornay ; 500 m chacun, en enrobé, pour un montant de 34 000 € (à diviser en 2). En 2<sup>ème</sup> place, la Rue des Tanneurs : 24 930 € et enfin le chemin de la Bouillardière, en bi-couche car moins fréquenté : 4 440 €.

Pour un total de 46 370 € soit une sollicitation départementale de 13 911 € (total possible de 19 027 €). Voté à l'unanimité.

- Travaux à la maison des associations : la précédente municipalité avait fait une demande de subvention pour une 2<sup>ème</sup> tranche de travaux à la maison des associations. Ce projet est abandonné par le Conseil actuel et une demande de déplacement de cette subvention est en cours, pour effectuer d'autres travaux.

1<sup>ère</sup> tranche : rénovation de la salle des mariages, salle de réunions et rajout de toilettes dans le hall d'entrée (doublage des murs, isolation, électricité, chauffage (ventilo-convecteur), reprise du carrelage dans la salle des mariages et remplacement du lino par du carrelage dans la salle de réunion). Des devis ont été faits : Ets Monduel - Chauffage et sanitaire : 8 236 € HT ; Ets Lambert - Menuiserie : 1 710 € HT ; Ets Pugliese - Carrelage : 8 103 € HT ; Ets Lafaury - Electricité : 4 364 € HT ; Ets Marion – Placo : 3 060.75 € HT ; Ets Marion - peinture : 10 223.50 € HT. Pour un montant total des travaux de : 35 697.25 € HT.

- Eclairage de l'Église : jusqu'à présent l'église et la cure avaient une alimentation commune avec un seul compteur ; aujourd'hui la cure a été vendue à un particulier, il est donc utile de prévoir des travaux qui consistent à raccorder la maison paroissiale (qui se trouve en face de l'église) à l'église, en tirant un câble et en mettant un compteur pour les deux bâtiments. La paroisse aura, de ce fait, plus qu'un seul abonnement et une seule facture. Un devis pour le terrassement a été fait par l'entreprise Docher pour un montant de 2 686.40 € HT ; et par

l'entreprise Lafaury pour le raccordement électrique pour un montant de 5 622.37 € HT. Le montant total des devis s'élevant à 8 308.77 € HT.

- Des travaux de rénovation sont à prévoir pour la classe qui était occupée par Mme Marotta – CE1 ; le devis de l'Ets Marion s'élève à 4 306.30 € HT. Des travaux également sont nécessaires dans les toilettes des maternelles ; le devis est de 3 389.60 € HT avec la même entreprise. L'ensemble des travaux s'élève à 7 695.90 € HT.

L'ensemble des travaux (salle de classe + 1ère tranche mairie + électricité église) pourrait permettre le changement d'objet de la dotation initialement prévue pour la maison des associations en 2014, qui serait conservée en totalité afin de garder la subvention. Cela sous réserve de disposer de l'accusé de réception du Département sur ces projets et l'accord pour le changement d'objet. Les projets doivent être d'abord présentés pour pouvoir avoir les subventions.

Autres demandes subventions :

- 2<sup>ème</sup> tranche de travaux à la mairie : changement des huisseries devis de l'Ets Lambert : 22 592.28 € HT.

- 3<sup>ème</sup> tranche : réaménagement de l'ancien secrétariat à l'étage et des archives en une seule pièce pour les adjoints : - Ets Marion – placo, peinture, parquet : 38 943.95 € HT ; Ets Lafaury – électricité : 11 484 € HT ; Ets Lambert – menuiserie : 1 200 € HT ; Ets Monduel (estimation sans devis) : 10 000 € HT. Montant des travaux : 61 627.95 € HT. Totalité des travaux pour la tranche 2 et 3 : 84 217 € HT.

Le problème avec la maison des associations est qu'il n'y a pas de parking et que la mairie possède des salles vides. Le gymnase sera libre le vendredi soir, le Réveil pourra donc l'utiliser pour ses répétitions.

Décisions modificatives : pour chaque DM les crédits sont pris au programme énergétique des bâtiments communaux (80 000 € pas de dépenses prévus pour l'instant)

1) Réfection des vestiaires du foot : virement de 1 000 € car travaux supplémentaires : radiateur à l'étage + armoire électrique + tableau dans local rangement.

2) Extension éclairage public chemin de St Hugon : 6 000 € de prévu pour ces travaux – virement de 10 000 € en plus pour éclairage avec fil aérien et enfouissement - changement des candélabres.

3) Voirie : sécurisation de l'entrée du lotissement St Hugon – passage pour piétons + aménagement parking avec écoulement eau pluviale + traçage du parking derrière la mairie + marquage rue de la mairie et sécurisation des piétons rue de la mairie (barrières et plots). Virement de 3 500 €.

4) Alimentation électrique de l'église : virement de 10 500 €.

5) Rénovation d'une classe et toilette à l'école : virement de 9 500 €.

Voté à l'unanimité.

Forêt indivise :

- Révision de l'aménagement de la forêt indivise pour la période 2009-2023, établie par l'ONF. Après analyse de l'état de la forêt, les objectifs à assigner à la forêt ont été présentés et arrêtés en concertation avec la commune.

Un programme d'actions a été dressé. Les années de passage en coupe et les règles de gestion sont définies pour la période d'application de l'aménagement. Les travaux susceptibles d'être réalisés sont indiqués à titre indicatif ainsi qu'un bilan financier prévisionnel annuel. Voté à l'unanimité.

- Pour avancer dans la gestion forestière, l'approbation d'un plan de gestion datant de 2009 a été actée. Une première étape consiste à adhérer à la PEFC, association rhônalpine de certification forestière. Cette adhésion permettra dans le futur de demander des aides à la région Rhône-Alpes dans le cadre d'une gestion durable de la forêt. Une deuxième étape consiste à lancer un programme de travaux sylvicoles. Des propositions sont données par l'ONF pour un programme d'actions annuel. Le montant de ces travaux, s'ils sont validés en totalité par les membres de la commission forêt, est de 14 005 euros. Voté à l'unanimité.

**DIVERS :**

- Conscrits : demande autorisations pour faire un bal le 01/11/2014 ou 14 ou 21/02/2015. Le jour de la Toussaint est peut-être à éviter. Participation au repas du CCAS le 08/11/2014. Autorisation du Conseil pour le bal.

- Travaux à faire : remise à niveau des bouches à clés – devis de 3 240 € HT.

- PLU : 1<sup>ère</sup> rencontre entre le maire et les conseillers concernés et Mme Serratrice (cabinet Interstice) afin de pouvoir faire le point et pouvoir ensuite réunir une commission urba.

- TAP (Temps d'Activité Périscolaire) : les horaires ont été validés : mardi et jeudi de 13h45 – 15h15.

Départ de Mme MOREL en retraite et donc augmentation du temps de travail pour certaines personnes et possibilité de prendre une entreprise de nettoyage pour compléter (mairie, salles de réunion...).

- Prix de la location de la salle des fêtes : reprise de l'étude faite par l'ancien Conseil pour réviser les tarifs.

- Demande d'installation de miroir en bord de route pour une meilleure visibilité : autoriser en centre village mais interdit hors agglomération.

- Pointage en cours des endroits, sur les départementales, pour positionner des « STOP ».
  - Voie ferrée : demande de rénovation des passages N° 8 et 9 (Tardy / Genthon)
  - Demande de limitation de vitesse sur le secteur du Belmont et surtout des Seillieres, suite à pétition de 2009.
  - Coupure de l'éclairage public à minuit – demande faite au niveau départemental.
  - Mise en place des ilots de propreté obligatoire fin 2015 (possibilité de dérogation).
  - Cimetière : proposition de mettre à disposition des personnes âgées, un chariot pour porter leurs fleurs et les arrosoirs d'eau – problème de vol du matériel.
  - Mise en place du stationnement interdit entre la salle des fêtes et Mme BOUZON.
  - Finalisation du site internet, présentation au prochain conseil.
  - Problème des conteneurs à ordures ménagères au Belmont (maison Chenu), les voitures sont garées sur la route pendant que les gens déposent leurs poubelles.
- Prévision de mettre un ilot de propreté à cet endroit : maison en vente, voir si possible de récupérer une partie.
- Environ 10 points à prévoir pour positionner les ilots ; prévoir 150 m<sup>2</sup> de surface / ilot.
- Réunion des commerçants : la communauté de communes met à disposition du matériel pour le week-end commercial. Mise en place d'un stand de la commune. Présentoir permettant de localiser et faire connaître les artisans – commerçants de la commune.
  - Zone artisanale : la communauté de communes rachète le terrain de Tardy Constructions, un autre acheteur est intéressé pour une parcelle et il en restera une pour laquelle la communauté de communes est en discussion avec le propriétaire. Les parcelles sont à redécouper pour faire en sorte que les aléas ne soient pas un frein à la construction.

Fin de séance 22h50

#### DELIBERATIONS :

- SDED – raccordement individuel au forfait pour la construction de Mme BRUYERE Françoise  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- SDED – raccordement individuel au forfait pour la construction de M. BRUYERE Pascal  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Groupement des certificats d'économies d'énergie :  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Adhésion à un groupement de commande d'achat de gaz naturel :  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Projet de décharge de classe II à Izeaux : renouvellement d'opposition  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Voirie 2015 – demande de subvention au titre de la Dotation cantonale 2015  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Aménagement 1<sup>ère</sup> tranche de la mairie – demande de subvention au titre de la Dotation cantonale 2015  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Aménagement 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranche de la mairie – demande de subvention au titre de la Dotation cantonale 2015  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Rénovation et aménagement d'une salle de classe et des toilettes – demande de subvention au titre de la Dotation cantonale 2015  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Eclairage de l'Eglise – demande de subvention au titre de la Dotation cantonale 2015  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0
- Aménagement rue de la mairie : parking avec traçage d'emplacement et accès piétons – demande de subvention au titre de la Dotation cantonale 2015  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Approbation de l'aménagement forestier  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Planification travaux ONF et adhésion à PEFC  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Décision modificative n°1  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Décision modificative n°2  
Pour : 14 (procurations : 1) Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité
- Décision modificative n°3

Pour : 14 (procurations : 1) - Décision modificative n°4	Contre : 0	abstention : 0	adopté à l'unanimité
Pour : 14 (procurations : 1) - Décision modificative n°5	Contre : 0	abstention : 0	adopté à l'unanimité
Pour : 14 (procurations : 1)	Contre : 0	abstention : 0	adopté à l'unanimité